

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 janvier 2008

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. BAZIN - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M.PRIBETICH) - M. MARTIN (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. ALLAERT (pouvoir M. MILLOT) - Mme MANSAT (pouvoir M. BEKHTAOUI) - M. NUDANT (pouvoir M. DUGOURD)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Groupement de commandes Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de La Vapeur et du Grand Théâtre - Achat en ligne de fournitures de bureau - Mise en appel d'offres – Signature du marché**

Madame Bessis, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et les régies personnalisées de La Vapeur et du Grand Théâtre procèdent à l'acquisition des fournitures de bureau nécessaires au fonctionnement de leurs services.

Le coût prévisionnel de ces achats, estimé à environ 120 000 € TTC par an rend nécessaire le recours à une procédure d'appel d'offres, en un seul lot, avec passation d'un marché à bons de commande d'un montant minimum de 100 000 € TTC par an. Il serait, en outre, demandé au prestataire, d'une part, de mettre à disposition un système d'achat en ligne, d'autre part, d'assurer la livraison des fournitures directement aux utilisateurs.

Le marché serait conclu pour une période s'achevant le 31 décembre 2009 et renouvelable deux fois une année.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - m'autoriser, au titre du groupement de commandes Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de La Vapeur et du Grand Théâtre, à lancer une procédure d'appel d'offres pour l'achat en ligne de fournitures de bureau,

2 - m'autoriser à signer le marché et tous actes à intervenir pour son exécution,

3 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, conformément à l'article 35. I. 1° du code des marchés publics,

4 - dire que le montant des achats sera réglé sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets des exercices 2008 à 2010 de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Département :

31/01/2008



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 31/01/08